

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 3 juillet 2019

Délibération n°2019-21 portant approbation du dispositif indemnitaire de recherche et de responsabilité à l'ENS

- Vu** le code de l'éducation, en particulier l'article L. 954-3 ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'Ecole normale supérieure ;
- Vu** le règlement intérieur de l'Ecole normale supérieure ;
- Vu** l'avis du comité technique en date du 18 juin 2019 ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve le dispositif indemnitaire de recherche et de responsabilité à l'ENS présenté.

Nombre de membres en exercice : 26

Présents : 21	Pour : 26
Procurations : 5	Contre : 0
Votants : 26	Abstention(s) : 0

Fait à Paris, le 3 juillet 2019

Le Président du conseil d'administration



François HARTOG

Mise en ligne le : 3 juillet 2019